

Fiche de poste

Contexte : Ayant pour objet la mise en place d'une politique d'animation jeunesse intercommunale, l'association « le Nulle Part Ailleurs » n'a cessé de grandir depuis sa création en 1998. Agréée Centre social depuis 2014, elle participe activement à la dynamique et au développement de son territoire d'action qui comptabilise 12 communes rurales du Sud Mayenne. Son activité est divisée en trois secteurs : l'animation jeunesse, l'animation famille et l'accompagnement de la vie associative. Partenariat, mixité, liens intergénérationnels, tolérance, convivialité sont des valeurs et notions qui animent son quotidien. Elle est à la fois un espace ressources et une structure favorisant le lien social entre et pour les habitants du territoire.

Intitulé du poste : animateur jeunesse

Missions principales : Sous la responsabilité du référent jeunesse, vous aurez pour mission de :

☒ CONTINUER et RENFORCER LA DYNAMIQUE JEUNE ENGAGÉE

- Animer et faire vivre le local jeune / Organiser et mettre en place des activités pendant les vacances scolaires et les temps d'ouverture
- Accompagner les projets et les initiatives des jeunes : rencontres des jeunes du territoire (associations de jeunes, groupe de jeunes, ateliers...)
- Co organiser les différentes périodes de vacances : participation à l'écriture et la mise en place d'un projet pédagogique, gestion et organisation du programme d'activités...
- Initier (préparer, animer, évaluer) les différentes actions jeunes menées

☒ DÉVELOPPER DE NOUVELLES ACTIONS

L'animateur pourra proposer de nouvelles actions jeunesse au sein de la structure : projets, ateliers...

Expérience requise

Le candidat devra de préférence avoir une certaine expérience dans le cadre de l'animation jeunesse en milieu rural. Le candidat devra avoir des capacités d'écoute, d'ouverture, de dialogue, de communication et d'analyse, l'esprit d'initiative, et être autonome dans le travail et les missions qui lui seront confiées.

Formation minimum exigée : BAFA et ou BAFD avec expériences, BPJEPS, débutant accepté suivant motivation

Permis B souhaité

Nature du contrat

Contrat à durée déterminée de 12 mois (suite envisageable) – avec période d'essai suivant convention collective
Période : poste à pourvoir à partir du 1 juin 2019 suivant disponibilité du candidat
Horaire hebdomadaire : 35H (du mardi au samedi sauf lors des vacances scolaires du lundi au vendredi)

Rémunérations

Rémunération suivant la convention collective de l'animation
Salaire brut mensuel : de 1591.20 € brut

Poste à pourvoir à partir du 1 juin 2019

**Dépôt des candidatures avant le 10 mai 2019 à l'attention du Président,
Envoyer CV et lettre de motivation à l'adresse ci-dessous, par courrier ou par mail
(Préciser dans l'objet l'intitulé du poste)**



ASSOCIATION « Nulle Part Ailleurs »
6 rue de la Tour de Guêt – 53400 CRAON
☎ : 02.43.09.09.69 – PORTABLE : 06.86.80.08.75
E-MAIL : equipe@lennullepartailleurs.fr